DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

PROPOSITION COMMERCIALE

Informations client

Enseigne du magasin : ONZEAOUT

Raison sociale : ONZEAOUT

Adresse de facturation

ONZEAOUT
29 RUE CHARLES DUOLE
33380 MIOS

Adresse de livraison

ONZEAOUT
29 RUE CHARLES DUOLE
33380 MIOS

N° Client : 26517

N° Commande : 334032573

N° Facture : 330145367

Guillaume Peyri Ballion
+33 0668797498
guillaume.peyri-ballion@jdc.fr

Une solution clé en main

Conseil | Programmation | Livraison | Installation | Formation | Maintenance

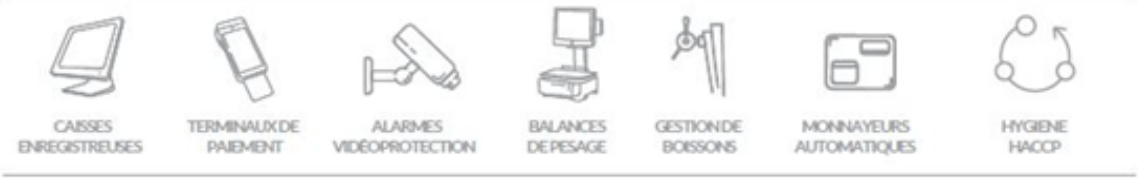

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

NOTRE SOCIÉTÉ

NOTRE MÉTIER

Depuis **30 ans**, **JDC SA** développe des solutions pour points de vente et s'investit chaque jour un peu plus dans la satisfaction de ses clients.

NOTRE ENGAGEMENT COMMUN

Nous avons choisi de mettre notre expertise au profit du professionnel pour répondre à son désir d'apporter le **meilleur service** possible à ses clients.

NOTRE AMBITION

Avec qualité, efficacité et sécurité, nous souhaitons répondre à l'ensemble des besoins et attentes des professionnels en leur proposant les dernières innovations technologiques et digitales destinées à leur commerce.

NOS MOYENS

Par la **richesse de nos équipes** (force de vente, recherche & développement, marketing, technique, logistique et administratif), **la diversité et la complémentarité de notre gamme de produits**, nous faisons de la « solution point de vente », notre maître-mot, notre projet et notre vocation.

ACÉDISE
Association des Constructeurs Éditeurs Distributeurs Installateurs de Systèmes d'Encaissement

NF SERVICE APSAD
Service d'installation et de maintenance de systèmes de détection d'intrusion (NF 367 – I81)
Catégorie AB | Certificat n°: 169/11367-81
Certifications délivrées par AFNOR Certification (www.marque-nf.com) et CNPP Cert. (www.cnpp.com)

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

Récapitulatif des produits & services

Enseigne : ONZEAOUT

REF.	PRODUIT & DESCRIPTION	QTÉ
TPV TABAC PRESSE	> **TABAC PRESSE**	1
80005	> **Formation, Initiation 1 journée**	1

Photo non contractuelle - Sous réserve d'erreurs typographiques

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

Récapitulatif des produits & services

Enseigne : ONZEAOUT

Proposition d'achat

DÉSIGNATION	TOTAL HT
Matériel & Logiciel	0,00 €
Installation & Formation	460,00 €
TOTAL HT	460,00 €

TOTAL HT	**460,00 €**
TVA 20%	92,00 €
TOTAL TTC	552,00 €

Possibilité de paiement en plusieurs fois ?

1er acompte de 30,00% :	165,60 €
Restant dû (1 fois) :	386,40 €

Maintenance à partir de la 2ème année*

Annuellement HT :	0,00 € *Soit 0,00 €TTC*
Ou mensuellement HT :	0,00 € *Soit 0,00 € TTC*

**1ère année maintenance offerte sous réserve de souscription à la 2ème année de maintenance*

☐ En soumettant mes informations j'accepte que les données saisies soient exploitées par JDC SA dans le but de promouvoir un produit, un service, une nouveauté et/ou de vous communiquer une information liée à l'utilisation de votre matériel par le biais d'emails, appels téléphoniques et/ou courriers. Mes données seront conservées pour une durée de 4 ans dans le cas d'une prospection commerciale à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant de ce dernier et de 5 ans (durée maximum de nos contrats avant renouvellement) dans le cadre de notre gestion de relation client à compter de la date du début du contrat.Pour connaître et exercer vos droits, notamment d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou de limitation vous pouvez consulter notre politique de confidentialité des données personnelles et/ou nous écrire à : rgpd.jdc@jdc.fr

Validité de l'offre 1 mois

Fait à Bordeaux

Le 29.03.2021

Signature

DocuSigned by:
63EA14CF9190457...

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

Conditions générales de ventes

COMMANDES

Pour être opposable, toute commande doit être formulée par écrit sur un bon de commande de notre société ou par télécopie. Dans tous les cas elle ne nous lie qu'après acceptation et confirmation par écrit.
PRIX : Les prix spécifiés sur le bon de commande ne sont qu'indicatifs. Ils s'entendent départ entrepôt.

LIVRAISONS

Toute date d'expédition ou de livraison figurant sur le bon de commande n'a qu'une valeur indicative. Nous ne pourrons être considérés comme responsables vis-à-vis de toute erreur ou omission dans la préparation des commandes ou tout retard de livraison quelle qu'en soit la cause.

MODALITE DE PAIEMENT

Les factures sont payables en totalité net et sans escompte, au jour de la livraison, sauf convention contraire expressément écrite.
En cas de vente à règlement à terme, le défaut de paiement à une échéance entraîne l'exigibilité immédiate et de plein droit du solde restant dû. Ce solde sera en outre majoré d'intérêts au taux légal augmenté de 5 points à compter de l'échéance non respectée jusqu'au paiement intégral. Nous nous réservons en outre la faculté de suspendre ou annuler les autres ordres en cours sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. Les acomptes déjà versés resteront acquis même en cas de reprise de matériel, ce à titre de dommages intérêts dans la limite de 30% de la valeur hors taxe dudit matériel.
Au cas où le recouvrement de la créance nécessiterait le concours d'un huissier ou d'un avocat, nous aurions droit à titre de clause pénale à une indemnité forfaitaire de 10 % de sa créance TTC, avec minimum de 30 €, outre le remboursement de toutes les sommes qu'il serait contraint d'exposer et non incluses dans les dépenses.

CLAUSES DE RESERVE DE PROPRIETE

En dépit du transfert des risques intervenus lors de la livraison, nous restons propriétaires des produits vendus aussi longtemps que le client n'aura pas réglé l'intégralité de toutes les sommes dues pour le principal et accessoires éventuels (les chèques ou effets de commerce ne constituent un paiement qu'après leur encaissement). La signature par le client du bon de commande emporte acceptation explicite de la clause de réserve de propriété. Les dits matériels et marchandises sont à compter du départ des magasins du vendeur, même s'ils sont expédiés franco, sous la garde et la responsabilité du client qui s'oblige à en assurer l'entretien. A défaut de paiement à l'échéance convenue (ou l'une des échéances), nous pourrons par simple notification écrite, sans aucune formalité ni préavis reprendre possession des matériels et marchandises en quelque lieu qu'ils se trouvent, sans qu'il puisse être accordé à l'acheteur quelque délai ou sursis que ce soit, le tout sous réserve de dommages intérêts notamment pour dépréciation.

PRESTATION D'INTRUSION

Délais d'intervention à réception de la demande : 48 heures (hors week-end et jours fériés), 36 heures (hors dimanche et jours fériés) ou 36 heures 7j/7 en fonction de la catégorie d'activité (A, B ou C) du site tels que définie par la règle R81 et de la déclaration délivrée.
1 à 2 visites d'entretien par année en fonction de la catégorie d'activité (A, B ou C) du site tels que définie par la règle R81 et de la déclaration délivrée comprenant :

- Vérification visuelle de l'installation
- Vérification de l'état du système de détection intrusion
- Contrôle des alimentations
- Essai de fonctionnement des éléments du système de détection
- Lecturedes informations du contrôleur si existant
- Mesure et réglages nécessaires, consignation des résultats et remarques sur fiche d'intervention

CONTRAT DE MAINTENANCE

Le présent contrat est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date d'installation. Il est renouvelé par tacite reconduction pour une durée d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec avis de réception, au moins 3 mois avant sa date anniversaire. Tout versement effectué sera acquis à l'entreprise et non remboursable.

NOS OBLIGATIONS

Nous nous engageons à fournir les prestations suivantes :

- Assistance téléphonique
  La hotline CHR est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h*
  La hotline Kezia/Kwisatz est ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h*
  La hotline Tabac Presse est ouverte du lundi au samedi de 7h à 20h*
  La hotline Sécurité est ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h*
  Pour joindre notre hotline, contactez votre agence de proximité.

*Sauf jours fériés

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

> Dépannage sur site
> Échange standard ou prêt de matériel en cas de panne et de réintégration en nos ateliers. Les frais de main-d'œuvre, de déplacement et le coût des pièces détachées sont inclus.

Les matériels usagés feront l'objet d'une remise en état sur devis à la charge du client avant de pouvoir être couverts par un contrat de maintenance.
Dans le cas avéré de matériels obsolètes ne pouvant faire l'objet d'un suivi de maintenance, notification en sera faite au client et une solution de remplacement lui sera proposée avec proposition financière.

RESPONSABILITE DU CLIENT

Pendant l'intervention du service de maintenance, le Client restera gardien des matériels, des logiciels et des fichiers qui pourraient être mis en œuvre par le Prestataire.
L'envoi et la remontée des fichiers via les réseaux de lignes téléphoniques sont conditionnés par la qualité de ces mêmes réseaux.
Pour optimiser ces transmissions, il est demandé au Client une (ou des) ligne(s) dédiée(s). En aucun cas JDC SA ne pourra être tenu pour responsable de perturbations dans les communications, voire même de non transmissions.
Sont exclus des risques couverts, les dégâts causés par les eaux, les dégâts électriques, les dégâts occasionnés par un vol, les dégradations volontaires ou involontaires et les pannes dont un choc est à l'origine.
Les conditions générales ainsi que les conditions particulières représentent l'intégralité du contrat. Ce contrat ne comprend pas de nouvelles formations à la pratique d'un logiciel relatives à la présence de nouveaux utilisateurs chez le Client. Sont exclus des risques couverts, toute utilisation d'un logiciel ne figurant pas dans la désignation stipulée en annexe ainsi que des dégâts résultant de virus.
Sont exclus des risques couverts, les installations et utilisations de logiciels donnant accès à INTERNET.
Sont exclus des risques couverts, les dégâts résultant d'utilisation d'objets contendants sur la surface des écrans tactiles.
Ce contrat ne comprend pas non plus l'initiation, ni la formation à l'utilisation de logiciels qui sont prises en compte et assurées par ailleurs.
Ce contrat ne comprend pas non plus l'installation et la réinstallation de logiciels non fournis par JDC SA et exclus du descriptif joint.

OBLIGATION DU CLIENT

Les prestations correspondantes aux travaux de maintenance sous contrat sont facturées à l'origine du contrat et sont réglables à réception de la facture.
Le non paiement de la redevance entraîne ipso facto la suspension de ces mêmes prestations.

EXCLUSIONS

La maintenance assurée au titre du présent contrat ne comprend pas les prestations nécessaires dues à une mauvaise utilisation ou installation, d'une défaillance du système électrique (foudre, coupure...), aux dégâts des eaux, au non-respect des conditions d'environnement (blattes...), aux interventions non effectuées par nos soins.

Fait à : Bordeaux
Le : 29.03.2021

Pour le client, Nom et qualité
Signature

Morgane Biron

GERANT

DocuSigned by:
63EA14CF9190457...

> Annexes

Dans le cadre d'une **vente**, d'un **contrat de maintenance**, d'une **location saisonnière**, d'un **avenant de majoration**, votre dossier est à compléter avec un **Mandat de prélèvement** et un **RIB**.

RIB Professionnel :

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

DOCUMENT UNIQUE - PHOTOCOPIE NON VALABLE

N° Client : 26517

T002039558

JDC S.A. Partenaire points de vente

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent mandat est donné pour le débiteur en référence, il sera utilisable pour les contrats conclus avec celui-ci et aux termes desquels le débiteur donne autorisation de paiement en utilisant le présent mandat.

La Référence Unique de Mandat (RUM) sera communiquée au débiteur par tout moyen à la convenance du créancier.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de la relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés.

En signant ce mandat, le débiteur, par dérogation à la règle de pré-notification de 14 jours, déclare que le délai de pré-notification des prélèvements par le créancier est fixé à 2 jours avant la date d'échéance du prélèvement.

Nonobstant toute indication contraire, le mandat de prélèvement signé par le client est constitutif d'une autorisation de prélèvement national jusqu'au 1er février 2014 sauf à ce que le créancier ait informé le client du traitement du mandat sous la norme SEPA.

Toute demande de remboursement ou de révocation émanant du débiteur à l'égard de sa banque n'aura pas pour effet de remettre en cause la validité du contrat entre le créancier et le débiteur.

Toute révocation du présent mandat devra impérativement être adressée au créancier par courrier recommandé avec accusé de réception.

Les champs marqués sont obligatoires (*)

Données débiteur

NOM / PRÉNOM / RAISON SOCIALE * : ONZEAOUT

SIREN / SIRET * : 89739587700011

ADRESSE * : 29 RUE CHARLES DUOLE

CODE POSTAL * : 33380 VILLE * : MIOS

PAYS * : FR

E-MAIL* : snconzeaout@gmail.com

PORTABLE * : +33623460690

Informations coordonnées bancaires du débiteur

COORDONNÉEES DE VOTRE COMPTE-IBAN * : FR7610907000663622109034283

BIC - SWIFT - CODE INTERNATIONAL D'IDENTIFICATION DE VOTRE BANQUE * : CCBPFRPPBDX

Informations Créancier

NOM DU CRÉANCIER : SAS JDC

N° ICS : FR 19 ZZZ 394943

ADRESSE : PARC DE CHAVAILLES II - 4 RUE CHRISTIAN FRANCERIES - 33 520 BRUGES

Information type de paiement

TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent / répétitif

Signature(s)

Le signataire atteste être habilité à l'effet d'engager le débiteur au titre du présent mandat, à défaut, il sera personnellement tenu des obligations afférentes

NOM ET QUALITÉ DU SIGNATAIRE * : Morgane Biron GERANT

DATE * : 29.03.2021

SIGNÉ À * : Bordeaux

SIGNATURE *

DocuSigned by:
63EA14CF9190457...

Merci de joindre à ce mandat un relevé IBAN

JDC S.A. Partenaire points de vente

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

DocuSign Envelope ID: C049346F-6E30-4C3B-877C-5A33C8D9EAF8

Palais de la Bourse, Cs 51474
33064 Bordeaux Cedex

N° de gestion 2021B01995

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 22 mars 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	897 395 877 R.C.S. Bordeaux
Date d'immatriculation	22/03/2021
Dénomination ou raison sociale	**ONZEAOUT**
Forme juridique	Société en nom collectif
Capital social	1 000,00 Euros
Adresse du siège	29 Rue Charles Duole 33380 Mios
Activités principales	Acquisition exploitation d'un fonds de commerce de vente de billets loterie jeux loto régie par la Française des jeux paris du pmu articles fumeurs sis 28, rue Gaspard Philippe (33800) Bordeaux auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local vente journaux cadeaux bimbeloterie vente à emporter de boissons snacking timbres papèterie titres de transport réalisation clés minute dépôt colis relais services bancaires autre vente de produits ou services complémentaires.
Personne morale immatriculée sans exercer d'activité	
Durée de la personne morale	Jusqu'au 22/03/2120
Date de clôture de l'exercice social	31 mars
Date de clôture du 1er exercice social	31/03/2022

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable

Nom, prénoms	MANIZAN Morgane
Nom d'usage	BIRON
Date et lieu de naissance	Le 11/08/1986 à Bordeaux (33)
Nationalité	Française
Domicile personnel	35 Rue Bertaux 77610 Fontenay-Trésigny

Associé indéfiniment et solidairement responsable

Nom, prénoms	BIRON Frédéric
Date et lieu de naissance	Le 11/08/1967 à Saint-Denis (93)
Nationalité	Française
Domicile personnel	35 Rue Bertaux 77610 Fontenay-Trésigny

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX - GIRONDE -

FIN DE L'EXTRAIT

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

DocuSign Envelope ID: C049346F-6E30-4C3B-877C-5A33C8D9EAF8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 110593105143

Nationalité Française

Nom : MANIZAN

Prénom(s) : MORGANE

Sexe : F

Né(e) le : 11.08.1986

à : BORDEAUX

Taille : 1,68m

Signature du titulaire :

IDFRAMANIZAN<<<<<<<<<<<<<<<<<<<931035

1105931051439MORGANE<<<<<<<8608114F2

Adresse : 2 PASSAGE DE CHAMPAGNE
ROSNY-SOUS-BOIS (93)

Carte valable jusqu'au : 16.05.2021

délivrée le : 17.05.2011

par : PRÉFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS (93)

Signature de l'autorité :

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5
DocuSign Envelope ID: C049346F-6E30-4C3B-877C-5A33C8D9EAF8

BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE : SNC ONZEAOUT

ADRESSE : 29 RUE CHARLES DUOLE
33380 MIOS

DOMICILIATION : BPACA LA MARNE- 00066

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10907	00066	36221090342	83

IBAN : FR76 1090 7000 6636 2210 9034 283
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPBDX

Ce relevé, d'identité, bancaire est à utiliser pour les opérations que vous seriez amenés à inscrire à mon compte ouvert à la **BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE :**

- Domiciliation de salaire, virements, versements, prélèvements.....

Son utilisation vous garantira le bon enregistrement des opérations en cause et évitera les retards ou erreurs d'imputation.

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux. Siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 628. Numéro d'identification intracommunautaire FR66755501590. Code APE 6419 Z

DocuSign Envelope ID: 8B7B70E5-B638-4D19-BE84-DB674E08BED5

JDC SAS au capital de 146 232 euros
Parc de Chavailles II - 4 Rue Christian Franceries
33520 BRUGES
R.C.S. BDX B 350 753 125 - APE 4666Z
TVA FR89350753125

JDC S.A.
Partenaire points de vente

Adresse de livraison
ONZEAOUT
28 RUE GASPARD PHILIPPE

33800 BORDEAUX

ONZEAOUT
ONZEAOUT
29 RUE CHARLES DUOLE

33380 MIOS

Client 26517
VENTE
Référence Facture n°330145367
PEYRI BALLION GUILLAUME

Votre RUM T002039558 N° ICS : FR19ZZZ394943
Comptabilité : 0 825 120 177

Date	Echéance	Mode réglement
27/04/2021	02/04/2021	Voir pied du document

Référence	Désignation Article	Quantité	PU HT	Remise	Total HT
80006	FORFAIT PARAMETRAGE INSTALLATION FORMATION FORFAIT FORMATION INITIATION 1 JOURNEE	1,0	460,00		460,00

Montant	Date d'échéance et Mode de règlement	Montant	Date d'échéance et Mode de règlement
165,60 €	02/04/2021 : C - Carte bancaire	386,40 €	02/05/2021 : F - Chèque

Acompte	Total H.T.	T.V.A : 20,0%	Total T.T.C
	460,00 €	92,00 €	552,00 €

Pas d'escompte pour paiement anticipé
Tout retard de paiement emporte l'application de l'indemnité forfaitaire de recouvrement fixée à 40 € (L.441-3 code du commerce)
Pénalités de retard : égales au taux d'intérêt de retard légal appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage.

RESERVE DE PROPRIETE : nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix TTC par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur les prix si elles ont déjà été revendues. (Loi du 02.05.1980)

A DECOUPER ET JOINDRE AVEC LE REGLEMENT SVP

N° Client : 26517
N° Facture : 330145367

Total TTC : 552,00 €